



www.badminton-chateaurenard.com

La plume et le volant, club de badminton créé en 2008, comprend des joueurs en loisir et compétition. Pour la saison 2022-23, le club est affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET HORAIRES 2022 - 23

Article 1 - Modalités d'inscription :

Pour être adhérent il convient :

- de lire, de compléter et de signer le présent bulletin d'adhésion (2 pages). Par cette signature, l'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur ;
- de disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton **OU** du questionnaire de santé pour les mineurs ou pour une réinscription adulte avec un certificat médical de moins de 3 ans (voir site internet www.badminton-chateaurenard.com menu Inscriptions 2022-23) ;
- d'être à jour de la cotisation : le paiement s'effectue en totalité lors de l'inscription.

Pour une première adhésion : une séance d'essai est possible. Ensuite, le dossier complet doit être obligatoirement remis pour participer à la 2^{ème} séance.

Pour un renouvellement d'adhésion : les dossiers d'inscription devront être complets pour le **30 septembre 2022** au plus tard.

Article 2 – Assurance

Le club a souscrit auprès de la MAIF (Assurance multirisque RAQVAM Associations et collectivité) une assurance responsabilité civile avec un premier niveau de couverture pour chaque adhérent de la section loisir en cas de « Dommages Corporels ». Les adhérents de la section compétition sont couverts par l'assurance comprise dans la licence FSGT.

Il est toutefois recommandé (sans obligation) que chaque adhérent souscrive à une assurance « individuelle corporelle » qui propose des garanties et niveaux de couverture supérieurs en cas de dommages corporels sans l'intervention d'un tiers.

Article 3 - Créneaux horaires 2022 - 23

Le mardi de **20h15 à 22h15**

le jeudi de **20h15 à 22h15**

Le mercredi de **18h45 à 20h15** (jeunes)

le samedi de **9h à 12h**

(Voir les salles correspondantes sur le site internet : www.badminton-chateaurenard.com)

NB : le mercredi, les enfants seront encadrés par un adulte du club, bénévole.

Pour les autres créneaux de la semaine, les enfants de moins de 16 ans devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

La mairie se réserve le droit de modifier les salles et/ou d'annuler des créneaux horaires en fonction de diverses manifestations prévues (compétitions sportives, manifestations culturelles...).

Chaque adhérent peut participer à chacun des créneaux horaires, mais en cas de forte affluence, le bureau se réserve la possibilité de mettre en place un système de priorité sur certains créneaux en fonction des impératifs de chacun.

Article 4 - Respects des locaux, du matériel et des personnes :

Chacun est tenu de faire bon usage des locaux et du matériel. Après chaque entraînement, le matériel du club et de la mairie devra être rangé correctement selon les dispositions prévues.

Article 5 – Manquement au règlement

Tout manquement au présent règlement ou comportement inapproprié pendant les séances pourra donner lieu à une exclusion temporaire ou définitive sans remboursement possible de la cotisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022-23

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél (mobile) :

Mail :



Documents à remettre (à télécharger sur <https://badminton-chateaurenard.com/inscriptions-2022-2023/>)

- Le présent bulletin d'inscription avec règlement, complété et signé
- Un certificat médical ou questionnaire de santé (si réinscription et certificat de moins de 3 ans)
- La cotisation annuelle :

	Section loisir	Section Compétition FSGT
Junior (de 12 à 18 ans) :	<input type="checkbox"/> 45 €	<input type="checkbox"/> 60 €
Adulte (+ de 18 ans) :	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 70 €

Supplément pour les adhérents extérieurs à Châteaurenard : + 10 €

Tarif famille : -10 € pour le 2^{ème} joueur, -20 € pour le 3^{ème} joueur

Ordre du chèque : LA PLUME ET LE VOLANT

Je souhaite participer au groupe WhatsApp du club pour recevoir les messages des événements ou changements d'horaires et autorise l'administrateur du groupe à ajouter mon numéro de portable dans le groupe.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à Châteaurenard le

Signature :